

Cher.e collègue

La Section départementale de la FSU-SNUipp-68 a pris la décision de s'adresser à tous les personnels des écoles âgés de 57 ans ou plus et qui envisagent de quitter l'exercice professionnel à plus ou moins brève échéance. La disparition progressive du paritarisme imposée par nos gouvernants ne permet plus à la section départementale d'obtenir la liste des « retraitables » pour vous joindre.

Prendre sa retraite est tout à la fois une échéance attendue et parfois redoutée. Elle est à coup sûr la perspective d'une nouvelle vie, souvent bien active, selon les engagements que l'on prend.

Cependant, à la retraite, la vie sociale et donc syndicale ne s'arrête pas et la FSU-SNUipp continue à agir pour défendre ce que nous avons acquis au cours d'une vie de travail. Nous avons besoin de garder et de cultiver ce lien, particulièrement au moment où des projets et des mesures remettent en cause des droits fondamentaux : niveau et statuts des retraites, avenir des services publics, accès aux soins pour tous, prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la Sécurité sociale...

Au fil du temps, la baisse des revenus inévitable au moment du départ s'aggrave : les pensions, de par la loi, sont indexées sur l'indice INSEE, solution déjà très insuffisante... mais depuis plusieurs années les gouvernements s'affranchissent de cette mesure en gelant les retraites ou en les « sous-indexant »¹. La FSU-SNUipp, comme l'ensemble des organisations syndicales, revendique une indexation sur les salaires.

Après le projet de retraite à points auquel le président a dû renoncer, un nouveau projet de réforme est annoncé et prouve la volonté de ce gouvernement de continuer à baisser les pensions actuelles et futures pénalisant tous les salariés, en abolissant la solidarité et en promouvant un système individualisé.

A la retraite, les revendications propres aux retraité.e-s (pouvoir d'achat, place dans la société) s'ajoutent aux revendications citoyennes (défense des Services Publics, accès pour tous aux soins, aux transports, à la culture...).

L'ensemble de ces problématiques est au cœur des luttes déterminées que mènent les retraité.es dans un cadre unitaire créé depuis 2014 : le « groupe des 9 » (CGT, FO, FSU, CFE-CGC, CFTC, FGR-FP, Solidaires, LSR, Ensemble et solidaires – UNRPA) C'est pourquoi nous vous invitons à rester syndiqué.e à la retraite, tant pour défendre les valeurs et revendications que vous avez défendues en votre qualité d'enseignant.e, que pour défendre celles qui vous concerneront directement en tant que retraité.e.

Les retraité.e-s représenteront bientôt 1/3 de la population de notre pays. Leur rôle dans la société n'est plus à démontrer. Souvent investis dans le tissu associatif et dans l'aide familiale, les retraités jouent un rôle déterminant dans notre société en crise en pratiquant la solidarité au bénéfice de tous. Leur place doit être reconnue en tant qu'ancien-ne-s salarié-e-s mais aussi en tant que citoyen-ne-s à part entière et non comme des « nanti-e-s privilégié-e-s ».

Rester syndiqué.e, c'est continuer à se défendre, pour soi, mais aussi pour les générations futures, car toute régression se répercutera sur elles.

Enfin, c'est aussi partager les nombreux rendez-vous des retraité.e-s du SNUipp et de la FSU qui sont autant d'occasions de rester informé.e, de revendiquer, de retrouver les ancien-ne-s collègues, de vivre ensemble des moments conviviaux et culturels ...

Nous vous prions de croire en nos sentiments syndicalistes les meilleurs.

L'équipe de la FSU-SNUipp68

¹ Gel en 2018, 0.3% en 2019, de 0.3% à 1% en 2020 selon revenus